Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 1

Artikel: Une histoire jurassienne... : les deux voisines
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230713

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une histoire jurassienne...

Les deux voisines[1]

Le grangier du Marais-aux-Taupes s'en revenait déjà à la maison, un soir d'automne, aux heures du souper. Comme cette chèvre d'Ocourt qui avait péri, il n'avait encore jamais fait cela. Il était habitué, comme bien d'autres coureurs de foire, à ne rentrer dans sa métairie qu'à des heures indues. Il trouvait aisément nombre de camarades pour prier des chapelets, le long des chemins, dans des églises qui n'avaient ni nefs, ni chaire, ni autels, ni cloches.

En lui aidant à dételer et à désharnacher la jument, le valeton lui dit :

— Pendant que vous étiez absent, maître, la Joséphine chez Baptiste, votre voisine, a rendu visite à la maîtresse. Elles ont tranché le cou au coq blanc et pétri un gâteau. Ils étaient rôtis ou cuits à point lorsqu'on a ouï les gringuenaudes de la grelotière. (Elles allaient justement les manger pour leur souper.) La Joséphine est allée se fourrer dans l'« alloir » du grenier. (Je pense qu'elle baye par le pertuis de la serrure.) La dame a caché le coq dans la maie et le gâteau dans le bahut.

— Donne-moi vite à souper, car je meurs de faim, dit le fermier à sa femme qui voulait l'embrasser.

— Je n'ai rien préparé pour le souper, parce que cette « cancoilllotte » moisie que j'ai mangée à mon goûter me donnait des nausées, lui répondit sa femme.

— J'ai pourtant songé, en faisant un petit somme sur ma voiture, en gravissant la « grétche », que tu avais mis de côté un coq rôti dans la huche...

— Folle que je suis, je n'y pensais plus ! Je vais tout de suite vous le quérir.

Le grangier affamé (il avait la peau du dos collée à celle du ventre) mangea le coq tout entier, en buvant une chopine de cidre.

— J'ai aussi rêvé, dit-il encore à la grangière, que tu avais pétri et cuit un beau grand gâteau.

— Jésus Marie ! est-ce que je n'ai plus mon bon sens ? Je l'avais oublié. Je vous l'apporterai vite.

Quand le grangier eut mangé gloutonnement le gâteau, il dit à sa femme :

— J'ai aussi songé que cette sorcière de Joséphine roulait des yeux de chatte sauvage dans l'« alloir » du grenier.

Et le voilà qui saisit prestement le balai et alla bâtonner d'importance la pauvre bougresse qui se mit à pousser des cris perçants comme une truie qu'on égorge sur un tréteau. Si vous l'aviez vue s'enfuir à la maison comme si elle avait eu un guêpier au séant ! Le grangier s'en vint ensuite dire à la grangière « qui n'en menait pas large » :

— Ce soir, c'est cette cancanière « qui a reçu son compte », mais une autre fois, tu payeras pour les deux.

La fermière se douta bien que le valeton l'avait dénoncée. Une semaine plus tard, pardieu, elle réussit à le faire congédier par son maître. Ce qu'une femme veut, le bon Dieu ou le mauvais diable ne le veulent-ils pas aussi ?

[1] Lire « Pages jurassiennes » cette histoire en patois des Clos-du-Doubs.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ
Max Rochat
Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne